ZOOM 92

#70 avril-juin 2013

• *Actualité*
NOUVEAU PRÉSIDENT

• *Événement*
LA COURSE DES HÉROS

• *Séjour*
PARC DU MORVANT

80 ANS À BOUGER LES LIGNES !

RETOUR SUR L'HISTOIRE DE L'APF

APF *Hauts-de-Seine*

UNE DÉLÉGATION EN MOUVEMENT

SOMMAIRE

VIE DE LA DELEGATION

4 LES VŒUX DE LA DÉLÉGATION

5 LE PARC DU MORVANT

5 LA COURSE DES HÉROS

6 LE KAYAK POUR TOUS

7 NOS ATELIERS CULTURELS

8 HOMMAGE

9 DÉPART ET ARRIVÉE

CADRE DE VIE

10 80 ANS !

11 REJOIGNEZ-NOUS

11 APF ÉVASION

12 NOUVEAU PRÉSIDENT DE L'APF

13 NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL

14 MISS HANDI FRANCE

15 THE SESSIONS

Zoom92 est un magazine trimestriel proposé par l'Association des Paralysés de France, Délégation Départementale des Hauts-de-Seine.

Directeur de publication et rédacteur en chef : Cyrille BERTIN
Mise en page : Sonia Pavageau
Photographies : APF 92
Ont participé à la rédaction :
Mokrane AIT SI ALI
Denis MEYER
James BRANSON
Thomas FISCHER
Jean-Pierre Pruvost
Hubert Adolphe

ISSN 000 111 222
Dépôt légal : 3ème trimestre 1996

Magazine gratuit.
Ne pas jeter sur la voie publique.

Chères et chers adhérents, élus et citoyens des Hauts-de-Seine,

Lorsque vous recevrez cette édition du bulletin trimestriel, quatre mois seront passés en cette nouvelle année 2013.

Hé oui ! C'est le printemps de la rigueur qui s'annonce face aux plans d'austérité exigés par la troïka (FMI, Union Européenne, Banque Centrale Européenne) et mise en place par le gouvernement. La colère gronde… Il faut agir avec compassion en faveur d'un « monde social » : il est bon de s'indigner et de s'engager tant que la pauvreté et l'injustice politique s'amplifient.

La situation économique des services d'aides à la personne handicapée est extrêmement grave dans beaucoup de départements, dont l'Île-de-France, car la compensation tarifaire du reste à charge entre le prix d'intervention perçu au titre de la PCH et le coût d'intervention n'est pas compensé par choix par certains départements.

La forte mobilisation associative, dont l'APF a été le précurseur et l'un des fers de lance sur le sujet, relayée par le Comité d'Entente et le CNCPH, a porté ses fruits : le gouvernement retire les MDPH du PROJET DE LOI SUR LA DÉCENTRALISATION.Néanmoins nous ne devons pas relâcher notre mobilisation et notre détermination à conserver le modèle actuel de gouvernance (GIP-MDPH) avec tous les acteurs concernés (CG, État, Associations).

Enfin, le rapport de la sénatrice Claire-Lise Campion propose d'ENJAMBER l'échéance du 1er janvier 2015, avec 40 nouvelles propositions sur l'accessibilité ! La loi prévoyant une mise en accessibilité totale des lieux publics aux personnes handicapées d'ici 2015, Madame Campion prolonge l'échéance de mise en accessibilité des lieux publics : encore un rêve…

L'actualité politique est dense, et malgré tout, la vie quotidienne des personnes en situation de handicap et leur famille s'améliore malheureusement peu et régresse même pour de nombreuses personnes et familles malgré les discours politiques qui se veulent rassurants !

N'oublions pas de célébrer les 80 ans d'existence et d'action de notre association ! Ne cédons pas au découragement mais soyons ensemble pour « continuer à risquer l'impossible », comme le disait André Trannoy.

Mokrane AIT SI ALI
Représentant du Conseil Départemental
des Hauts-de-Seine

LES VŒUX DE LA DÉLÉGATION

Le 12 janvier 2012, la délégation était heureuse de présenter ses vœux à tous les adhérents et bénévoles. Cet événement s'est déroulé dans un décor très hivernal puisque le thème de la journée était le Canada.

Cette journée a été l'occasion de porter un regard objectif sur l'année écoulée et l'année à venir autour d'un repas de qualité et d'une ambiance chaleureuse.

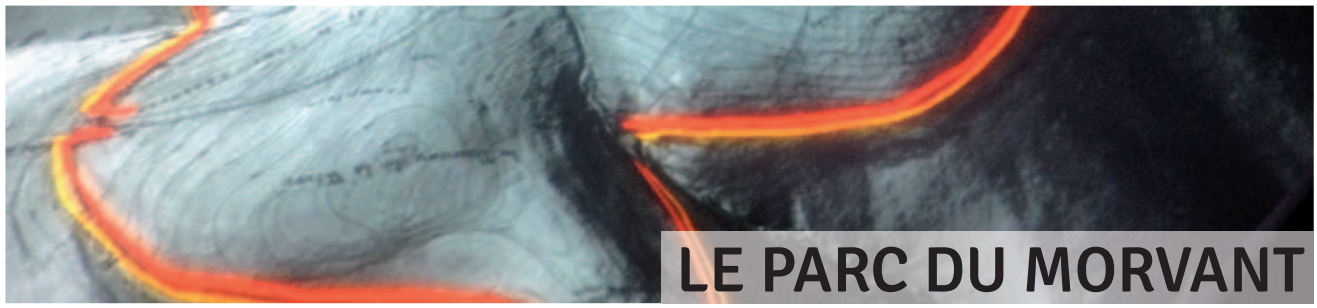

LE PARC DU MORVANT

En ce début de printemps, la Bourgogne a ouvert ses bras à un groupe d'adhérents et bénévoles qui ont posé leurs valises à Autun, aux portes du Parc naturel régional du Morvan : site archéologique et musée de la civilisation celtique, dégustation de produits de la ferme, visite d'une cave à vins de Bourgogne, journée aux Hospices de Beaune.

Une belle aventure partagée avec quelques adhérents et personnels du foyer de vie APF Pierre Floucault de Meaux.

LE HÉROS, C'EST VOUS !

Dimanche 16 juin 2013 aura lieu la troisième édition de la Course des Héros.
L'année dernière, l'APF y avait participé et grâce aux coureurs, nous avions collecté presque 15 000 € !

Cette course, d'une ampleur nationale, est organisée dans plusieurs villes de France. Le défi est à la fois sportif, un parcours de 6km à réaliser en courant, marchant ou volant... et solidaire puisque les participants collectent des dons pour l'association qu'il choisit de soutenir.

En 2012 en France, plus de 2 millions d'euros ont été collectés grâce à la mobilisation de plus de 50 000 personnes.

Cette année, participez vous aussi à la course et aider l''APF Hauts-de-Seine à récolter des fonds.

LE KAYAK POUR TOUS

S'asseoir dans un kayak, c'est perdre tous ses repères habituels : support liquide, mouvant, instable. Tout y est différent : l'équilibre, la température, le plaisir, les préoccupations... jusqu'aux points de vue ! Combien de fois arrive-t-il, sur la Seine au pied du pont de Sèvres, de lever soudain les yeux, de réaliser que nous sommes entre la N118 et les immeubles de Boulogne-Billancourt et de mesurer à quel point tout est différent de quand nous nous trouvons 15 m plus bas que le pont et le plancher des voitures ?

Le kayak est un sport de nature. Pratiquer le kayak, c'est rencontrer une nature forte, fragile, imprévisible. C'est plonger dans la beauté de l'eau, la flore, la faune et des paysages.

C'est aussi s'y confronter : se placer, petit groupe d'humains, à la merci de la pluie, de la vague, du rocher, du changement de temps, de l'arbre. C'est, souvent, se voir rappeler qui est le plus fort, remettre en question ses propres capacités. C'est démontrer l'importance du groupe et éprouver le plaisir d'aider les autres en difficulté, le plaisir de se savoir soutenu par le groupe.

Pour toutes ces raisons, ARC DE SEINE KAYAK est un club de kayak dont le credo principal « Tous en kayak ! » manifeste le souhait d'ouvrir la pratique du kayak à tous, y compris ceux qui peuvent se sentir a priori éloignés de ce sport. Car le kayak peut être bénéfique pour tout le monde !

Canoës, kayaks, mer, rivière, slalom, rodéo, insubmersibles, gonflables, 1 place, 2 places, 3 places, etc. : ce club du sud-ouest parisien possède près de 100 bateaux pour différentes pratiques et différents publics. Il regroupe une centaine d'adhérents. Le club s'est également équipé spécifiquement de stabilisateurs et de dosserets pour adapter les bateaux aux besoins des personnes en situation de handicap physique. L'apprentissage se fait donc progressivement sur des embarcations correspondant aux postures et aux capacités physiques de chacun.

Alors, n'hésitez pas... Jetez-vous sur l'eau !

Si vous êtes intéressés par un stage, contactez Denis Meyer par téléphone au : 01 41 91 74 05, ou par mail : apf92chargemaic@orange.fr.

LUNDI

Modélisme :

Nous vous proposons de venir construire votre modèle réduit, motorisé ou non, de façon traditionnelle.

Atelier animé par Patrick
Horaire : de 10h00 à 12h00

Photographie :

Le but de l'atelier est de proposer aux adhérents une pratique commune qui leur permette d'échanger autour de leurs travaux respectifs.

Atelier animé par Alban
Horaire : de 14h00 à 16h00

MARDI

Cinéma-Débat :

Venez visionner les films que vous aurez choisis et à discuter de l'œuvre et du cinéma en général avec les participants et l'animateur.

Atelier animé par Francis
Horaire : de 14h00 à 17h00

HISTOIRE DE PARTAGE

Il était une fois un groupe d'amis : Paule, Marie, Denise, Chantal, Sandrine, Mélanie, Mohamed, Eric et Pierre-Henri. Ils se retrouvaient très souvent pour partager et échanger des instants de vie à la Délégation des Hauts-de-Seine.

Puis un jour, l'idée de mettre en place un atelier cuisine est naît. Après évaluation et réflexion avec l'équipe de l'association, le projet a été validé et moins d'un mois après, l'espace de cuisine était opérationnel. Depuis ce jour, chaque vendredi Paule partage ses talents de cuisinière et des repas sont organisés réunissant adhérents et membres de l'équipe autour de moment de convivialités.

Ainsi, c'est avec beaucoup de plaisir que la délégation accueille toute nouvelle initiative de partage, de découverte, d'enseignement. Si vous avez une passion, n'hésitez pas, vous aussi, à nous proposer un projet d'atelier et nous l'étudierons ensemble. A ce jour, une autre proposition est à l'étude : des séances individuelles ou collectives de relaxation. Nous recherchons également une personne pour encadrer un atelier informatique.

NOS ATELIERS CULTURELS EN 2013 :

MERCREDI

Confection de produits cosmétiques et d'entretien :

Venez réaliser vos savons, crèmes hydratantes, shampooings et autres bougies parfumées pour qu'ils soient plus naturels, écologiques et économiques !

Atelier animé par Pauline et Saïda
Horaire : de 14h00 à 16h00

VENDREDI

Cuisine :

Venez passer un moment de gourmandise et de convivialité dans l'atelier de cuisine, autour de la réalisation et la dégustation de recettes originales mais facilement réalisables. Faire de bons petits plats sans passer sa journée en cuisine ni se ruiner, c'est possible !

Atelier animé par Paule
Horaire : de 14h00 à 16h00

Les adhérents à l'APF bénéficient de la gratuité pour la participation aux ateliers proposés par la délégation (adhésion annuelle : 25 €). Pour certains ateliers, il sera nécessaire de venir avec votre propre matériel ou de participer à l'achat des matières premières. Les personnes n'ayant jamais participé aux ateliers seront prioritaires. En cas d'absence, les personnes inscrites devront prévenir dès que possible la délégation. En cas d'absences répétées et non prévenues, la participation aux ateliers pourra être remise en cause.

Pour vous inscrire aux ateliers ou pour plus d'informations, contactez Denis Meyer par téléphone au : 01 41 91 74 05, ou par mail : apf-92chargemaic@orange.fr.

Marlène Méritet était bénévole à la délégation depuis plusieurs années. Son investissement était entier : présente à chacun de nos appels, elle était une aide précieuse dans l'administration, l'accueil téléphonique à la délégation ou encore l'organisation des événements. La Fête du Sourire, la repas des bénévoles, le repas des vœux étaient autant d'occasions pour elle de s'investir et d'exercer sa générosité. Déterminée, Marlène savait ce qu'elle voulait et s'excusait souvent de ne pas faire plus pour l'association. Elle nous a quitté en décembre 2012 mais nous n'oublierons jamais son sourire, son engagement et sa bienveillance. Toutes nos pensées sont tournées vers sa famille et ses proches à qui nous souhaitons beaucoup de courage en ce moment difficile.

Michel NAUD s'est éteint le jeudi 20 décembre 2012, à son domicile. Le conseil départemental perd ici l'un de ses membres les plus actifs et la délégation, un de ses adhérents les plus impertinents. Architecte DPLG de profession, Michel s'était récemment lancé dans un défi d'envergure en s'attaquant à l'accessibilité du parvis de la Défense. Un projet désormais repris par le conseil départemental et notamment par son confrère, Jean-Marc PONSOT.

Nous regretterons beaucoup ses jeux de mots désuets, les nombreux dictons de sa grand-mère, ses immanquables références aux pays scandinaves, et son entrain. Nous présentons nos plus sincères condoléances à sa veuve ainsi qu'à ses enfants. Michel savait prendre toute sa place, le vide qu'il laisse est à sa mesure.

Philippe Être était IMC et malgré ses problèmes d'équilibre, ses difficultés d'élocution, il a su insister et persévérer pour obtenir ce qu'il désirait.

Toutes les personnes qui le connaissaient depuis longtemps m'ont témoigné qu'il s'était battu pendant toute sa vie. Malgré son handicap, il a pu avoir une carrière professionnelle de photographe d'une durée équivalente à celle d'une personne valide. Sa carte de journaliste lui permettait d'assister à des manifestations où il ne manquait pas d'intervenir quand il le jugeait utile pour défendre les personnes en situation de handicap.

J'ai rencontré Philippe il y a plus de 10 ans au moment où nous avions tous les deux bénéficié de la retraite. Il exerçait ses talents de photographe lors des réunions organisées par notre délégation ou à l'occasion de manifestations nationales. Depuis la création de notre espace éthique, Philippe a toujours été présent, tant que son état de santé le lui permettait. Sa participation était toujours d'un grand intérêt pour les différents thèmes que nous abordions.

Depuis quelques mois, son état de santé s'était dégradé et il a dû être hospitalisé. Il nous a quitté le 23 février dernier. Nous avons le souvenir d'une personne attachante et toujours intéressée par tous les problèmes que soulève le handicap moteur et ses troubles associés.

Il nous a également laissé des traces écrites très personnelles que nous pouvons résumer par:

«Ma conviction, c'est que la société fabrique des handicapés, mais qu'elle refuse de les assumer. Et notre handicap, elle nous le reproche toute notre vie.»

Et quelques années plus tard : «L'intégration des handicapés doit se faire dans tous les milieux. Il ne faut pas abandonner un handicapé à sa solitude mais l'entraîner dans notre société afin qu'il fasse des connaissances et se sente comme tout le monde.»

Nous adressons nos plus sincères condoléances à toute sa famille.

hommage écrit par Hubert ADOLPHE

VIRGINIE PETIOT

départ

Virginie Petiot, chargée de mission Communication, a quitté son poste pour de nouvelles responsabilités. Ses collègues ont été très heureux de travailler avec elle et se souviendront de son humour et de ses compétences. Nous lui souhaitons un bel avenir professionnel !

SONIA PAVAGEAU

arrivée

Depuis fin février, je succède à Virginie en tant que chargée de mission en communication au sein de la délégation. Je participe donc à l'élaboration la stratégie de communication interne et externe. Affiches, magazines, blog, facebook, etc. sont mes terrains de jeu où le but est d'arriver à délivrer les messages en jonglant entre justesse et créativité. Ce numéro du Zoom est mon premier plongeon dans l'univers de l'APF... Alors si vous avez la moindre remarque, n'hésitez pas à m'en faire part ! Je travaille à la délégation les mardi et mercredi ainsi que le jeudi matin.

Vous pouvez me contacter au :
01 41 91 74 08
ou par mail à l'adresse suivante :
communicationapf92@gmail.com.

permanence juridique

Chaque mois, maître Even reçoit des adhérents qui souhaitent consulter un avocat pour résoudre une question juridique relative à leur handicap. L'inscription se fait par téléphone auprès de James Branson en appelant la délégation.

80 ANS !

En 2013, l'Association des Paralysés de France fête ses 80 ans. Cet événement témoigne de la valeur fédératrice de l'association et sa capacité à mettre en mouvement des générations d'hommes et de femmes au fil du temps. Retour sur 80 ans d'histoire, d'engagement et de solidarité…

Trois grandes périodes marquent cette histoire déjà longue, des prémices du combat pour la citoyenneté entre 1933 et 1960, au temps des revendications initié entre 1960 et 1990, vers une effectivité de la citoyenneté de 1990 à nos jours.

LES PRÉMICES DU COMBAT POUR LA CITOYENNETÉ

Quatre jeunes gens, André Trannoy, Jacques Dubuisson, Jeanne Henry et Clothilde Lamborot, atteints de poliomyélite se rencontrent et décident de donner vie à des cahiers de correspondance précédemment créés par Madeleine Cougourdan, devenue gravement handicapée et vivant isolée, pour entretenir leur amitié une fois leur séjour terminé et pour commencer la mise en place d'un réseau de soutien mutuel. Ces cahiers dont la circulation s'étend rapidement partout en France prennent le nom de Cordées. Une première forme d'expression et d'entraide est née.
Avec l'Association des Paralysés et Rhumatisants, les quatre jeunes fondateurs espèrent créer un lien amical entre des personnes coupées du monde et les unes des autres ; et promouvoir, et surveiller tout ce qui concerne leurs soins, l'enseignement scolaire, voire déjà la formation professionnelle.

L'année suivante, André Trannoy rencontre Germaine Plommet, amie d'enfance en instance d'obtenir le diplôme d'Etat d'Assistance sociale. De leur échange naît l'idée de mettre en place un service social spécialisé pour les paralysés. L'association des Paralysés et Rhumatisants se dote d'une assise technique, pilotée par Germaine Plommet et animée par une assistance bénévole, puis par une assistante à temps plein.

L'association multiplie la création d'établissements pour remplir le vide que représente la non-intervention des autorités publiques. Mais c'est avec la fin de la guerre que les créations de centres vont connaître leur essor.

LE TEMPS DES REVENDICATIONS

Dans les années 60, la politique de l'APF prend un véritable tournant. Il n'est plus seulement question d'agir pour trouver des solutions mais de revendiquer, c'est-à-dire d'exiger publiquement que l'État et la collectivité s'engagent à mettre en œuvre la "participation sociale"* des personnes en situation de handicap.
Après l'urgence des débuts de l'APF, une nouvelle revendication émerge de façon de plus en plus forte, celle de mener la vie la plus autonome possible.

Elle revendique "l'école pour tout le monde" et le droit "d'aller à l'école de tout le monde"

"Classer, par une simplification abusive, nos enfants handicapés moteurs parmi les inadaptés, voire inadaptables à la vie scolaire et à la vie tout court, constitue une inexactitude fort dangereuse**."

VERS UNE EFFECTIVITÉ DE LA CITOYENNETÉ

Depuis 1933, l'APF n'a cessé d'avancer dans ses combats. Si elle a toujours défendu la participation sociale des personnes en situation de handicap, l'association la renforce également au sein de sa structure.

Ainsi, célébrer ces 80 années d'engagement et d'action de l'association, c'est à la fois mettre à l'honneur une histoire qui a fait bouger les lignes mais aussi porter un regard sur l'avenir et espérer que notre combat continue avec toujours autant de force.

* Nous employons ce terme ici, alors qu'il ne faisait pas partie alors du champ sémantique. La participation sociale en France apparaît de façon officielle avec la loi du 11 février 2005.

** André Trannoy, Faire Face, janvier 1968

REJOIGNEZ-NOUS !

L'APF compte plus de 26 000 adhérents en France. C'est une force puissante qui, depuis 80 ans, porte et défend les droits des personnes en situation de handicap dans plusieurs centaines d'instances représentatives du handicap nationales et départementales en France.

Que vous soyez en situation de handicap ou non, parents, professionnels... devenez adhérent !

Pour vous associer à la vie de l'APF à travers ses espaces d'information, de participation, de décision, de responsabilité.

Pour vous impliquer avec – et pour – les personnes en situation de handicap et leurs proches afin de créer du lien social.

Pour rallier votre voix à celle de l'APF afin de lui donner du poids dans le débat public avec la volonté partagée de bouger les lignes !

POUR COTISER :

Cotisation individuelle : 25€
La première année d'adhésion pour les jeunes entre 18 et 25 ans est gratuite

NOUVEAU : COTISATION FAMILIALE

Depuis janvier 2013, il est possible pour les nouveaux adhérents, les adhérents en carence ou ancien adhérents de bénéficier de la cotisation familiale. Toutes les personnes d'une famille résidant à la même adresse (même foyer fiscal) peuvent bénéficier de la cotisation suivant le barème préférentiel :

› 20% de réduction sur la cotisation à partir de 2 adhérents au sein de la même famille (soit 40€ au lieu de 50€)

› 40% de réduction à partir de 3 adhérents et plus (soit 45€ au lieu de 75€ pour 3, 60€ pour 4, etc.)

Pour plus d'information, contactez Malika par téléphone au 01 41 91 74 02

APF EVASION

Depuis 1936, chaque été, APF Evasion, service vacances de l'APF, avec l'aide de plus de 1800 bénévoles, permet à plus de 1500 personnes handicapées motrices de partir en vacances en proposant des séjours en France et à l'étranger.

Le droit aux loisirs et à la détente compte parmi les droits humains fondamentaux. Pourtant il y a parfois un combat à mener pour accéder à ce droit. C'est pourquoi APF Evasion se bat pour permettre aux personnes les plus lourdement handicapées, enfants ou adultes, de partir à la découverte d'autres horizons. Cela compte énormément pour des personnes qui n'ont, du fait de leur handicap, que rarement la possibilité de quitter leur foyer ou domicile.

ETRE ACCOMPAGNATEUR

C'est aider les personnes en situation de handicap dans tous les gestes de la vie quotidienne. C'est être, en quelque sorte, la tierce personne d'une personne handicapée pendant ses vacances.

C'est aussi être animateur ! Vous serez invité à mettre en place des activités en journée ou en soirée, organiser des jeux, une visite touristique, une excursion ou un pique-nique. La liste des animations est illimitée et chacun, par sa sensibilité et sa créativité, saura apporter au groupe sa richesse personnelle. Vos qualités relationnelles, votre sens du contact et votre joie de vivre vous permettront d'accomplir ces tâches naturellement. Vous n'êtes pas seul au sein du groupe. Outre 1 à 2 journées de formation au préalable, vous bénéficierez des conseils d'accompagnateurs expérimentés. Les personnes en situation de handicap elles-mêmes vous guideront et vous aideront.

Pas besoin de compétences particulières, votre imagination et votre bonne humeur suffisent !

BIENVENUE AU NOUVEAU PRÉSIDENT DE L'APF !

ci-contre : Alain Rochon
ci-dessous : Jean-Marie Barbier

© Sébastien Le Clézio

L'Association des paralysés de France lors du Conseil d'administration de l'association samedi 13 avril 2013. Une élection qui fait suite à la décision de Jean-Marie Barbier de cesser d'assurer la présidence de l'association.

Âgé de 65 ans, Alain Rochon occupait jusqu'à présent les fonctions de vice-président de l'APF.

Marié et père de 2 enfants, Alain Rochon est diplômé de Sciences Po Paris, licencié en sciences économiques et ancien élève de l'ENA. Il a réalisé l'ensemble de sa carrière professionnelle au sein du Ministère des Finances. En situation de handicap moteur depuis 1997, Alain Rochon est adhérent à l'APF depuis 1998. Élu au Conseil d'administration en 2002, il devient vice-président en 2005. Il a été président du Comité de pilotage du Congrès de Bordeaux en 2011 et co-rédacteur, à ce titre, du projet associatif "Bouger les lignes ! Pour une société inclusive".

Nous tenons à remercier chaleureusement Jean-Marie Barbier pour son implication, son militantisme et sa proximité avec les acteurs de l'association pendant ses 6 années de présidence. De nombreux combats ont ainsi été menés et notamment :

› la manifestation "Ni pauvre ni soumis" qui a réuni 35 000 personnes en situation de handicap ou atteintes de maladie invalidante dans les rues de Paris le 29 mars 2008 et qui a permis l'augmentation de l'AAH de 25% en 5 ans ;

› l'édition du plaidoyer de l'association "Construire une société ouverte à tous !"

› l'adoption du projet associatif "Bouger les lignes ! Pour une société inclusive" ;

› la concrétisation des processus de démocratie interne dans toutes les strates de l'association.

LE CONSEIL S'ENRICHIT DE DEUX NOUVEAUX MEMBRES

Sandrine Raimbault a 25 ans. Adhérente et bénévole à délégation des Hauts-de-Seine depuis décembre 2011, elle aide lors des sensibilisations dans les écoles, lycées, entreprises, etc., des forums ou encore assure des remplacements à l'accueil de la délégation.

Emmanuelle Brette a 28 ans et vit depuis peu dans les Hauts-de-Seine, à Garches. Elle a fait partie pendant un an du Conseil Départemental de Bordeaux où elle a vécu 5 ans. faisais aussi de la sensibilisation dans les écoles, et de la danse handi-valide.

FEMME HANDICAPÉE MAIS FEMME À PART ENTIÈRE !

Exclues de fait des concours « classiques », les femmes en situation de handicap ont maintenant leur propre concours grâce à une initiative de l'association Entre4roues* : Miss Handi France.

Avant tout concours de féminité, Miss Handi France est l'occasion pour des femmes en situation de handicap de démontrer leur charme et leur esprit.

Le concours est organisé dans un premier temps dans chaque région et verra dans chacune d'elle l'élection d'une miss et trois dauphines avant de se conclure par une élection nationale. Les vainqueurs porteront haut les couleurs de la féminité et du handicap !

Vous pouvez soutenir votre candidate favorite en votant sur le site du concours : http://miss-handi-france.zipanatura.fr/

* Entre4roues est une association grenobloise qui a pour but d'améliorer la vie quotidienne des personnes handicapées

THE SESSIONS

Adapté de l'article « On Seeing a Sex Surrogate » de Mark O'Brien, « The Sessions » est un film dramatique réalisé par Ben Lewin. Présenté au Festival de Sundance 2012, il a raflé le Prix du public américain de la fiction.

Sur un thème rarement abordé au cinéma (du moins aux Etats-Unis, on se rappellera de « Nationale 7 », ou les récents « Intouchables » et « De rouille et d'os » dans notre hexagone), la sexualité des personnes en situation de handicap, Ben Lewin réussit le pari osé et risqué de ne jamais sombrer dans la facilité, le sentimentalisme, la vulgarité, le pathétique ou la caricature, et livre une œuvre empreinte de sincérité.

Porté par des comédiens fabuleux, le charismatique John Hawkes prodigieux dans son interprétation et la sublime Helen Hunt (hélas trop rare sur les écrans de cinéma) qui s'en sort royalement dans son rôle d'assistante sexuelle, cette production indépendante est magnifiée de poésie et de délicatesse. Et même lorsqu'il verse dans le mélo, le film demeure fidèle à sa teneur et son amplitude, celle d'une histoire nourrie d'une belle pudeur. Si Intouchables aborde la paraplégie de façon humoristique afin de faire oublier le handicap et faire vivre son héros dans un monde heureux, ici on joue plutôt sur la mélancolie et le désir d'un homme qui, malgré son infirmité veut réaliser quelque chose dans sa vie : perdre sa virginité. Pour la petite histoire, le réalisateur est lui-même handicapé. C'est probablement pour cela qu'il a su retranscrire au mieux dans le script la difficulté que représente la sexualité et les relations amoureuses au regard du handicap.

La plupart des personnes handicapées que je connaissais à Berkeley avaient une activité sexuelle, y compris les personnes aussi infirmes que je l'étais. Mais il ne s'est jamais rien passé pour moi. Rien ne marchait tel que je le voulais , de façon passive, la manière qui marche dans les films.

Extrait de"On Seeing a Sex Surrogate", Marc O'Brien

Sources : Les critiques de Piwi, Allociné, Paperblog.

THE SESSIONS *vu par Denis*

Comment parler de la frustration sexuelle et de l'isolement affectif en 2013 ? Ce sujet, survolé dernièrement dans des films populaires tels Intouchables, passe aujourd'hui avec The Sessions, par la case film « indépendant » tourné avec peu de moyens. Mais un manque de moyens ne va pas forcément de paire avec un manque d'idées ! Une mise en scène formatée, répétitive, sans relief. Des personnages trop caricaturaux, encrés dans une Amérique bien-pensante. La relation charnelle entre les deux personnages principaux est trop convenue, trop détachée pour que le spectateur se laisse apprivoiser par l'émotion et adhère aux sentiments que les acteurs ont peine à exprimer. Helen Hunt a été nommée aux Oscars dans la catégorie Actrice de second rôle. Pourtant sa « performance » se limite simplement à une mise à nu intégrale, face caméra ou comment oser montrer un corps de femme mûre, d'autant plus dans un film US. La retouche d'images et le maquillage en sont quittes. Les relations mère/épouse de cette assistante sexuelle dans la sphère familiale sont survolées, à peine effleurées par l'entremise d'un courrier qu'intercepte le mari. La seule interaction qui sonne juste se tient dans la relation entre le prêtre non conformiste (interprété par William H. Macy, jubilatoire et vraiment drôle) et le personnage principal, dans les échos que chacun perçoit des paroles de l'autre. Ce film est toutefois de bonne facture, sympathique, conventionnel, mais vide de toute émotion.

combat

L'AVENIR INCERTAIN DES MDPH

Les maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) sont depuis leur création, en 2005, le lieu incontournable de l'accès aux droits pour les personnes handicapées : reconnaissance du handicap, évaluation et ouverture du droit à compensation, etc.

Elles sont organisées sous la forme de groupements d'intérêt public (GIP), c'est-à-dire d'établissements sous tutelle du département mais où siègent l'Etat, les caisses d'assurance maladie et les caisses d'allocations familiales, ainsi que les représentants des associations.

Ce mode de fonctionnement est la garantie de la prise en compte de l'intérêt des personnes (via les associations qui les représentent) et permet au représentant de l'Etat d'assurer une égalité de traitement des personnes dans les différents départements.

Au début de l'année 2013, cette organisation a été remise en cause par le projet de loi de décentralisation. Ce projet prévoyait, entre autres choses, de changer le statut des MDPH pour en faire des établissements départementaux, autrement dit : de laisser le pourvoir d'appréciation et de décision sur la compensation du handicap aux seuls départements.

L'APF, craignant une dérive vers une logique purement gestionnaire et la montée d'inégalités de traitement selon le département, s'est mobilisée aux niveaux national et local contre ce projet et le 11 mars 2013, lors d'une réunion interministérielle d'arbitrage, les MDPH ont été retirées du projet de loi.

Malgré cette victoire, l'association reste vigilante car la question pourrait refaire surface à l'occasion d'un autre débat : celui de la réforme de la dépendance.

Ce combat ne fait que s'ajouter à celui que mène déjà l'association pour un meilleur fonctionnement des MDPH, mais cette amélioration doit se faire dans le cadre du GIP, avec la garantie que représente la présence de l'Etat et celle des associations !

Venez en discutez et partagez votre expérience sur le blog de la délégation : http://dd92.blogs.apf.asso.fr/

INFORMATIONS PRATIQUES

VOS CORRESPONDANTS LOCAUX

ASNIÈRES ET NANTERRE
Franck Maille
06 82 95 17 78

BAGNEUX
Guy-Michel Boulard
01 49 96 35 94

BOIS-COLOMBES
Patrick Leriche
01 72 82 05 93

BOULOGNE-BILLANCOURT
Patricia Loyer
01 46 09 16 01

BOURG-LA-REINE
Catherine Brunet
06 50 37 69 39

CLAMART
Nathalie Gibert
01 46 44 79 87

CLICHY
Christian Jaime
01 47 31 58 76

COLOMBES
Mokrane Ait Si Ali
06 74 29 97 42

COURBEVOIE
Jean-Marc Ponsot
01 43 33 57 57

GARCHES
Emmanuelle Brette
06 81 49 67 89

ISSY-LES-MOULINEAUX
Marie Maubert
06 72 37 86 33

LA GARENNE-COLOMBE
Suzanne Naud
01 56 83 28 50

LE PLESSIS-ROBINSON
Alain Brom
01 46 31 71 84

LEVALLOIS-PERRET
Graziella Mayet-paddeu
01 55 46 85 01

MONTROUGE
Nabil Ouisti
09 50 23 34 55

NEUILLY-SUR-SEINE
Gérard Delorme
01 47 22 01 88

PUTEAUX
Marie-Dominique Kermezian
01 49 00 03 10

RUEIL-MALMAISON
Manuel Rodriguez
06 24 33 70 31

SÈVRES
Patrick Mollet
06 72 27 74 43

ST-CLOUD
Bernard Grignon
01 41 31 21 67

SURESNES
Éric Cotard
06 27 05 64 90

Si vous désirez écrire un article, nous soumettre des informations à faire paraître dans le prochain Zoom ou émettre vos remarques concernant ce numéro, contactez-nous par mail à l'adresse : communicationapf92@gmail.com ou par téléphone au 01.41.91.74.08.

Retrouvez-nous sur notre page Facebook :
www.facebook.com/apf.dd92
ou sur notre blog : dd92.blogs.apf.asso.fr

Délégation Départementale des Hauts-de-Seine
1 bis avenue du Général Gallieni - 92000 NANTERRE
Tél : 01.41.91.74.00 - Fax : 01.41.91.74.01 - E- mail : dd92@apf.asso.fr